

Réunion d'harmonisation de l'épreuve pratique de spécialité STMG : le projet et sa soutenance

14 juin 2018

Synthèse des échanges

Récapitulatif des différents points évoqués :

- Les collègues qui ont pour la première fois en charge l'enseignement de la spécialité aimeraient être davantage accompagnés en particulier en début d'année, d'autant plus qu'ils sont parfois le seul enseignant de la spécialité dans leur établissement.
- Le volume horaire à consacrer en classe à la réalisation du projet : il n'y a pas de normes académiques, le volume horaire dépend des spécialités, du nombre d'élèves dans la classe, etc. Beaucoup de collègues apprécient d'être aussi en charge de l'A.P. ce qui leur permet de travailler sur la méthodologie de projet.
- Des collègues enseignant la même spécialité dans leur établissement sont parfois confrontés à des écarts importants de moyenne entre leurs classes : il importe d'harmoniser en interne les pratiques d'évaluation.
- Les élèves ont des difficultés à comprendre ce que l'on attend d'eux dans le projet. Pour les aider, certains collègues réalisent des mini-projets en 1^{ère}.
- Il semblerait qu'un nombre croissant d'élèves ne rendent pas de dossier. La notion de dossier obligatoire à présenter par l'élève a été réexpliquée en s'appuyant sur le BO correspondant. Ainsi, il a été rappelé que le dossier papier ne revêt aucun caractère obligatoire.
- Des rappels sur l'utilisation du numérique lors de la soutenance ont également été faits :
 - extrait du BO N°26 du 27 juin 2013 : « Durant la soutenance, le candidat a recours aux outils numériques nécessaires à sa communication ». On ne doit donc pas empêcher un élève d'utiliser des supports numériques lors de sa soutenance mais plutôt l'inciter à le faire. Il faut veiller en amont à ce que les conditions matérielles soient bien réunies dans la salle où passera le candidat (présence des bons logiciels, etc.),
 - les 2 derniers items de la grille d'évaluation /8 ont justement pour but d'évaluer l'usage des technologies numériques lors de la soutenance,
 - il a été convenu de bien renseigner la partie ci-dessous de la fiche de travail synthétique qui apporte les renseignements sur les supports numériques que l'élève doit apporter le jour de l'épreuve et par conséquent être en mesure de présenter à l'examineur.

Méthodes mobilisées	
Technologies mises en œuvre	
Supports numériques utilisés (à apporter le jour de l'épreuve)	

Y indiquer par exemple le nom précis du support numérique :

- diaporama.pptx
- bilan.xlsx
- dossier.docx
- ...

- La question de l'utilité de la 1^{ère} heure à consacrer à la lecture des dossiers a été soulevée. Certains collègues indiquent qu'ils n'en voient pas l'utilité dans la mesure où il s'agit d'une épreuve qui a vocation à évaluer uniquement un oral. D'autres soulignent que cette heure offre aussi l'opportunité d'échanger sur les pratiques d'évaluation afin d'en accroître la pertinence.

Enfin en cas de doute ou d'interrogation sur des points particuliers, il importe de se référer aux textes officiels (B.O. N°26 du 27 juin 2013) ou bien prendre contact avec le corps d'inspection.